



COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS **de la semaine n° 38 du 21/09/2022**

EVOLUTION DES TENEURS EN HUMIDITE DU MAIS GRAIN

Pour les récoltes de maïs en épis broyés ou en grain humide, les récoltes sont en cours !

La période du 11 au 18 septembre a de nouveau été bien arrosée, ce qui n'a toutefois pas empêché la poursuite de la dessiccation des grains. Les teneurs en humidité diminuent progressivement.

Les variétés précoces (Anovi CS, DKC2788, Es Crossman, KWS Iconico, Micheleen, Sy Calo...) sont passées de 29,6 % à 28 % d'humidité en moyenne de 16 sites semés avant le 28 avril soit une diminution de 1,6 pt.

On note toutefois de grandes différences de maturité selon les régions agricoles. Les maïs, semés en région limoneuse et sablo-limoneuse Ouest (moyenne entre 24,1 et 27,5 % d'humidité du grain) apparaissent plus avancés que ceux présents au Centre du pays (moyenne entre 27 % et 32,4%).

Deux parcelles (Bauffe et Lanquesaint) semées entre le 21 et le 23 avril, ont déjà atteint une teneur en humidité comprise entre 24 et 25%. Sur un total de 26 parcelles suivies avec des variétés précoces, la teneur la plus basse (21,7%) a été mesurée à Wangenies sur une parcelle en monoculture semée le 21 avril. Sur ce site, la fusariose s'est bien installée ce qui présente un risque important de verse en cas vents violents. Pour celle-ci, une récolte peut s'envisager dès que la météo le permettra

Pour les variétés un peu plus tardives et plus fréquemment valorisées en grain humide (Agropolis, Bismark, Es Bond, Farmoritz, Farmueller, Henley), ces teneurs sont passées de 33,9 % à 31,5% en moyenne ce qui représente une perte d'humidité de 2,3%.

Pour les agriculteurs qui souhaiteraient valoriser le maïs en grain humide ou en épi broyé, le moment est venu de récolter.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 38 2022	Sem 38 2021	Sem 38 2022	Sem 38 2021
Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest (Bauffe, Beloeil, Lanquesaint, Naast, Sirault)	25 à 28%	-	28 à 33%	-
Région limoneuse centre (Ernage, Jandrain, Perwez, Saint Géry, Nivelles, Wayaux, Wangenies, Ransart)	27 à 33%	-	29 à 35%	-
Région limoneuse Est, Nord Région herbagère (Acosse, Eben-Emael, Les Waleffes)	29,5 à 34%	-	31 à 36%	-

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs
Mardi 20 septembre 2022